

**Extrait de Les Fréchette d'Amérique, Tome 1, Nos origines et notre histoire, Les Descendants des Fréchette inc., 2006 : 28-31; édité en mai 2018.**

**Jacques Frichet dit Desmoulin (1681-07-31 - 1724-04-02)**

par Guy Fréchet

Jacques est arrivé en Nouvelle-France en 1697 comme soldat et il s'occupera plus tard, à titre de meunier, du moulin des mères de l'Hôtel-Dieu. Il s'est identifié au moment d'un mariage dans la famille comme un « cousin germain » de François Freschet qui était arrivé quelques années avant lui (1677), et dont la descendance fut la plus importante; cette inscription apparaît au contrat du mariage d'un des fils de François, prénommé également François, marié à Marguerite Bergeron. La plupart des descendants de Jacques se sont retrouvés à Charlesbourg, Loretteville et dans la grande région de Québec, à Chambly et en Montérégie, ainsi que dans l'Outaouais. Les Frichet (ou Fruchet) sont une ancienne famille de cette province française et l'on en retrace jusqu'au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, dont le notaire Denis Frichet (1501). Tous ceux que l'on retrouvera parmi les premiers en Nouvelle-France (Pierre, François et Jacques) viennent de la même province, bien que de régions distinctes.

Jacques était soldat de la Compagnie des Canoniers du Roy, soldat de Dumesny et farinier au moulin de Saint-Bernard, le moulin des mères de l'Hôtel-Dieu. Né entre 1679 et 1682, mais fort vraisemblablement le 31 juillet 1681, et décédé en avril 1724, il aura contribué à la colonisation de la Nouvelle-France avec sa femme, Marie-Françoise Sarazin, qu'il épousera en 1706. C'est notre premier ancêtre à être venu en Nouvelle-France, à moins que ses parents (dont son père, également prénommé Jacques), ne l'aient accompagné ici et soient retournés en France par la suite, ce qui reste encore à confirmer. Dans tous les manuscrits, les noms de Jacques Frichet et Louise Gaye (les parents) ne reviennent que deux fois, la première dans le contrat de mariage de leur fils (10-01-1706, J. Robert Duprac) et la seconde dans le registre des mariages de Charlesbourg, là où l'ancêtre s'est marié avec Marie-Françoise Sarazin (11-01-1706). Le contrat indique qu'à ce moment, Jacques Frichet, marié à Louise Gaye, était « déffunt »; sa mort était donc survenue avant 1706. Contrairement à ce qu'indiquent le Dictionnaire Tanguay et le dictionnaire de l'Institut Drouin, ce n'était pas le père mais bien le fils qui était soldat de Dumesny et qui deviendra plus tard meunier à Charlesbourg; la confusion a pu survenir en raison des prénoms identiques.

Sa première présence remonte à 1697 à l'Hôtel-Dieu de Québec où il était hospitalisé. Il était prétendument âgé de 19 ans, ce qui fait qu'il serait né en France vers 1679, bien que l'âge de 42 ans déclaré à sa mort en 1724 ferait qu'il soit né en 1681 ou 1682.

Jacques Frichet dit Desmoulins est originaire de Saint-Hilaire-de-Riez, Diocèse de Luçon, au Poitou. Son frère Jean, s'il a bien existé, aurait été baptisé le 31 juillet 1681 à Notre-Dame-de-Challans, une quinzaine de kilomètres au nord de Saint-Hilaire-de-Riez, mais il se pourrait que ce Jean, ainsi prénommé du fait qu'il s'agissait du prénom de son parrain Jean Guillet, était bien notre Jacques, un enfant pouvant être prénommé du même prénom de son père quelque temps après sa naissance. Cela mérite quelques explications.

Dans un texte sur une découverte relative au lieu d'origine de Jacques Frichet<sup>1</sup>, j'ai écrit que : « La vraie découverte serait celle du baptême de son frère Jean. En effet, Jacques aurait eu un frère prénommé Jean, baptisé à Challans le 31 juillet 1681. Cela est nouveau et complètement inconnu à ce jour, mais surtout, on y trouve une trace inédite de Jacques et Louise Guay. L'acte de naissance en provenance des archives de Challans est relativement facile à déchiffrer et se lit comme suit :

aujourd'hui dernier de juillet mil six cent quatre vingt un a été baptisé par moi prêtre soussigné Jean fils de Jacques Frichet et de Louise guay son espouse le parrain a été maître Jean guillet et la marraine marie magdeleine morin qui a déclaré ne savoir signer signatures : J Guillet et JB Boul..j.. prêtre

Source : [Registre des baptêmes, mariages et sépultures \(BMS\) de Challans, 1680-1688, p. 24.](#)

« Aujourd'hui dernier de juillet mil six cent quatre vingt un a été baptisé par moi prêtre soussigné Jean fils de Jacques Frichet et de Louise guay son espouse le parrain a été maître Jean guillet et la marraine marie magdeleine morin qui a déclaré ne savoir signer signatures : J Guillet et JB Boul..j.. prêtre »

Or d'après Bertrand Desjardins, généalogiste émérite, l'un des membres éminents du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH), dans une correspondance relative à cet article dans *L'Ancêtre*, m'écrit ceci : « J'ose avancer

<sup>1</sup> Fréchet, Guy, « Découverte sur le lieu d'origine de l'ancêtre Jacques Frichet », dans *L'Ancêtre*, Bulletin de la Société de généalogie de Québec, No 322, Vol. 44, printemps 2018 : 177-179.

une hypothèse. Une naissance en 1682 le rend bien jeune pour être enrôlé dans l'armée puisqu'il est au Canada dès 1697. N'ayant pu naître que dans la deuxième moitié de 1682, il aurait été âgé de 14 ans au moment de s'embarquer pour le Canada. Je remarque que le prénom du parrain de l'enfant baptisé le 31 juillet 1681 est « Jean ». Il se pourrait bien que le prénom Jean qui lui est donné dans l'acte de baptême soit parce que c'est celui de son parrain mais qu'il ait ensuite utilisé celui de son père. J'ai rencontré de nombreux cas analogues dans nos actes canadiens. »

Cette possibilité est tout à fait plausible, c'est-à-dire que l'acte de naissance de Jean pourrait être son propre acte, celui de Jacques, du fait qu'il aurait adopté le prénom de son père plutôt que celui du parrain, comme M. Desjardins dit l'avoir maintes fois observé. Une hypothèse en effet, mais tout à fait vraisemblable en tenant compte des dates et de l'absence apparente de tout autre acte dans son cas.

Nous avons mentionné que sa première présence remonte à 1697 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il a d'ailleurs passé plusieurs périodes variant entre 5 et 20 jours à l'hôpital entre 1697 et 1700. Il était soldat de Dumesny (ou Jacques Le Picard Du Mesnil de Norrey; voir sa biographie dans le Dictionnaire biographique du Canada, T. 2, p. 433-434). Dans la marge du registre se trouve le mot « gaillard » et grâce aux conseils d'un spécialiste de la milice pour cette période, j'ai pu apprendre qu'on inscrivait en marge pour un soldat le nom de son capitaine. Dans le cas présent, on n'a pas inscrit le nom de Dumesny mais bien celui de Pierre Rey-Gaillard, le commissaire à l'artillerie qui était en charge de la Compagnie des Canoniers du Roy. On sait que Frontenac avait un faible pour les « canons » et c'est lui qui avait instauré cette compagnie au cours de ces années. Frontenac avait demandé qu'un soldat de chaque compagnie soit délégué pendant un certain temps pour apprendre le maniement des canons, des mortiers, etc. Or, celui que le capitaine Dumesny avait choisi dans sa compagnie était Jacques Frichet et c'est pourquoi il est identifié à Pierre Rey-Gaillard pendant cette période. Cette information confirmerait d'ailleurs en la recoupant une indication de l'appartenance de Jacques Frichet à cette compagnie dans un contrat qui stipule le transfert d'un bail du moulin (Transport de bail, 31-03-1699, François Genaple). Jacques Frichet, en sa qualité de soldat de la Compagnie des Canoniers du Roy et surtout à cause de sa formation comme meunier, acceptait en compagnie de Claude Panneton, « soldat de la Garnison du château Saint-Louis à Québec », un bail de François Groleau, meunier, travaillant pour Nicolas Dupont de Neuville, propriétaire du moulin de Mont-Carmel et membre du Conseil Souverain de la Nouvelle-France.

Cette double occupation de soldat et de meunier durera semble-t-il pendant quelque temps, au moins jusqu'à son mariage en 1706. Dès 1703, les Mères hospitalières de l'Hôtel-Dieu feront une concession au soldat Jacques Frichet pour qu'il s'occupe de leur moulin de Saint-Bernard, dans la seigneurie Saint-Ignace. Il est donc devenu meunier au moulin de la « Coste Saint-Bernard », le moulin des mères de l'Hôtel-Dieu, moyennant une rente de 150 minots de blé par année; ce bail sera renouvelé en 1719 afin qu'il leur fournisse 128

minots de blé par année (Marché ou bail fait avec Jacques Frichet, 08-08-1719). Il est intéressant ici de noter que les ruines de ce moulin à Loretteville ont fait l'objet de recherches archéologiques et qu'on y a retrouvé un gobelet d'argent, du genre que possédaient les soldats, avec l'inscription « Jacque ».

Le 11 janvier 1706, il se marie avec Marie-Françoise Sarazin, née dans la paroisse de Saint-Jérôme de l'Auvergne à Charlesbourg (c.m. 10-01-1706, J. Robert Duprac); elle était la fille du médecin Nicolas Sarazin. La dernière inscription de Jacques Frichet comme soldat de Dumesny apparaît d'ailleurs dans le registre de son mariage et il se consacrera entièrement par la suite à son métier de meunier. Comme meunier du moulin de Saint-Bernard, il devait être bien connu de tous et sa vie sociale sera alors fort remplie: on le retrouve très souvent comme témoin aux multiples baptêmes, mariages et sépultures de l'époque.

Le couple demeurera à Charlesbourg, à proximité du moulin. En 1713, Jacques Frichet rachète une terre de Pierre Sasseville (06-08-1713, J. Étienne Dubreuil), qui l'avait obtenue de Pierre Brosseau en 1710, lequel l'avait obtenue des Jésuites en 1702; c'est d'ailleurs ce dernier contrat (27-07-1702, François Genaple) que Jacques Frichet conservera, ce qui permet de croire qu'il pouvait l'avoir habitée depuis ce temps, peut-être en l'ayant louée à ses propriétaires. Après la naissance de sa première fille, il se fera également concéder une terre par les Jésuites dans la seigneurie Saint-Gabriel (27-12-1706, François Genaple), que Benoît Duhaut leur avait abandonnée quelques années auparavant, mais sans qu'il n'y habite. Ces deux terres qu'il possédait étaient alors situées à Charlesbourg, dans la partie qui deviendra plus tard Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, puis Loretteville. La carte du Sieur de Catalogne de 1709 indique l'emplacement exact des deux terres, celle au nord étant celle qu'il avait rachetée en 1713 et qu'il habitait alors que celle à l'ouest, entre les voisins Savar et Eli, était celle que les Jésuites lui avaient concédée.

Étant donné que Jacques Frichet était le cousin de François de Saint-Martin de Ré, nous savons que lui et sa femme Marie-Françoise conserveront des liens étroits avec François, un des fils de François son cousin, marié à Marguerite Bergeron (c'était à leur mariage que Jacques s'était identifié comme « cousin germain » du père). Lors de circonstances assez tragiques, Marie-Françoise Sarazin se retrouvera chez François et Marguerite Bergeron. Alors que Jacques Frichet était agonisant à l'Hôtel-Dieu de Québec, Marie-Françoise était enceinte d'un neuvième enfant. Elle se rendit alors chez François et Marguerite à Saint-Nicolas pour y mettre au monde Marguerite, le 24 février 1724, en plein hiver. Cette fillette devait malheureusement mourir quelques jours plus tard, le 9 mars 1724 (inhumée à Saint-Nicolas bien que de la lignée de Charlesbourg), tout juste avant que Jacques lui-même ne meure. Dès le 16 novembre 1723 en effet, il était entré à l'Hôtel-Dieu de Québec et son testament (20-11-1723, La Cetière) nous apprend que c'était pour une jambe « escuapée ». Il mourra le 2 avril 1724 à l'Hôtel-Dieu de Québec l'âge de 42 ans (Registre des mortuaires, Vol. 1, p. 6), ce qui donne encore plus de crédibilité à l'hypothèse de la naissance en juillet 1681. Il sera inhumé le lendemain au Cimetière des pauvres sur la rue

Charlevoix, à côté de l'Hôtel-Dieu. L'inventaire de ses biens ne sera effectué qu'à la veille du remariage de sa femme, deux années plus tard (01-02-1726, Noël Duprac). Ses restes seront déménagés vers 1865 au cimetière Belmont, alors qu'on a fermé le cimetière des pauvres.

Parmi les enfants du couple, quelques-unes des filles se marieront dans la région de Québec, Marie avec Jean-Baptiste Tapin en 1731, Angélique avec Jean-Baptiste Pasquet en 1736 et Charlotte avec André Chandonné en 1743. Parmi les garçons, Jacques-Pierre, marié à Marie-Jeanne Foulardeau en 1737, deviendra meunier au moulin de la seigneurie Notre-Dame des Anges à Charlesbourg (moulin des Jésuites). Étienne, marié à Marie-Anne Guillot en 1741, charpentier de navire, aura une descendance dans la région de Chambly. Un triste sort devait toutefois guetter le troisième des frères, Jean-Baptiste, parti à l'âge de 27 ans pour la Martinique. Deux ans après son départ, soit en 1748, Marie-Françoise Sarazin n'aura reçu aucune nouvelle de son fils. On présumera que le bateau sur lequel il s'était embarqué aura péri en mer. Elle demandera alors la remise des effets appartenant à Jean-Baptiste auprès de Louis Leroux, marchand de la ville de Québec.

Marie-Françoise Sarazin épousera en deuxièmes noces Charles Desève le charpentier, le 3 février 1726. C'est ce qui allait déclencher, à compter de 1743 et pendant près d'une vingtaine d'années, diverses procédures judiciaires. Les enfants semblaient considérer que les biens de l'héritage n'étaient pas correctement utilisés. Jacques-Pierre en particulier obtint, le 27 avril 1743, que sa mère et son beau-père soient condamnés à lui rendre compte de la gestion et de l'administration des biens de l'héritage. Suivront diverses ventes de terres possédées par Marie-Françoise dans la seigneurie Saint-Gabriel, ainsi que diverses quittances et conventions de décharge entre les enfants, leur mère et leur beau-père. Dans le but sans doute d'assurer le bon ordre des choses, le tout semble se terminer le 5 juin 1761 alors qu'un contrat est signé, cette fois à Trois-Rivières où le couple se retrouve maintenant, portant sur le « don mutuel de l'usufruit et la jouissance de biens meubles et immeubles entre Charles Desève, maître charpentier et Marie-Françoise Sarrazin, son épouse, de la ville des Trois-Rivières, épouse antérieure de Jacques Frichet ». Au moment du décès de Marie Françoise en 1767 à l'âge de 78 ans, on a indiqué au registre des sépultures de Trois-Rivières que la « bonne femme » Desève avait été inhumée, une expression par conséquent qui ne date pas d'hier.

#### Sources

FRÉCHET, Guy, « Quelques descendants de Jacques Frichet », dans *L'Ancêtre*, Bulletin de la société de généalogie de Québec, 10, 9, mai 1984 : 285-299.

FRÉCHET, Guy, « Découverte sur le lieu d'origine de l'ancêtre Jacques Frichet », dans *L'Ancêtre*, Bulletin de la Société de généalogie de Québec, No 322, Vol. 44, printemps 2018 : 177-179.